

Résumé

le modèle de partenariat public-privé (PPP) en tant que stratégie clé pour libérer le potentiel de l'industrie africaine des aliments pour l'aquaculture.

L'aquaculture en Afrique connaît une expansion rapide, mais sa croissance est freinée par la disponibilité limitée, les coûts élevés et la qualité inégale des aliments pour poissons, qui représentent le poste de dépense le plus important, soit 60 à 80 % des coûts totaux. De nombreuses usines locales d'aliments pour animaux fonctionnent en dessous de leur potentiel en raison de technologies obsolètes, de chaînes d'approvisionnement fragiles, d'un financement insuffisant et d'un contrôle qualité médiocre. En conséquence, les aquaculteurs dépendent souvent d'importations coûteuses, ce qui nuit à leur rentabilité et à leur compétitivité.

Une approche de partenariat public-privé (PPP), alignée aux aspirations de l'Union Africaine (UA) et soutenue par l'UA-IBAR, les communautés économiques régionales (CER), le Mécanisme africain de réforme des pêches (AFRM) et l'AfCFTA, offre une voie stratégique pour surmonter les obstacles susmentionnées.

Ces organisations jouent un rôle central dans :

- La création d'un environnement politique et réglementaire propice aux investissements dans l'industrie de l'alimentation animale.
- L'harmonisation des normes de qualité et de certification des aliments pour animaux entre les pays
- La facilitation du commerce intra-africain et l'accès aux marchés grâce à la ZLECA.
- La mobilisation d'un soutien technique et financier via des programmes continentaux.
- La coordination et le partage des connaissances, le renforcement des capacités et l'innovation.

Il est important de noter que les organisations africaines ont déjà testé des modèles de PPP qui démontrent la viabilité de cette approche. Par exemple :

- L'UA-BIRA et ses partenaires ont facilité la mise en place de PPP régionaux reliant les instituts de recherche aux producteurs privés d'aliments pour animaux afin d'améliorer la fabrication d'aliments à partir d'ingrédients locaux.
- Le Mécanisme Africain de Réforme des Pêches (MARP/AFRM) a encouragé les PPP dans le domaine de l'alimentation des poissons et du développement des écloseries dans le cadre de son plan d'action pour l'aquaculture.
- Les communautés économiques régionales (par exemple, le COMESA, la CEDEAO, la SADC) ont fait progresser des projets alimentaires basés sur des PPP qui tirent parti des investissements privés tout en garantissant le respect des normes de qualité régionales.
- Des exemples nationaux, tels que l'industrie à grande échelle du tilapia et des aliments pour animaux en Égypte, les modèles de PPP pour les aliments pour poissons-chats au Nigeria et les partenariats public-privé pour la vulgarisation des aliments pour animaux au Ghana, illustrent des performants modèles collaboratifs réduisent les coûts et stimulent la compétitivité.

En combinant le soutien politique du secteur public, les infrastructures et la coordination régionale avec les investissements, l'innovation et l'expertise technique du secteur privé, les PPP peuvent moderniser la production, renforcer les chaînes d'approvisionnement, faire respecter les normes et élargir l'accès à des aliments abordables et de haute qualité.

Les principaux problèmes à résoudre sont les suivants : faible capacité de production d'aliments pour animaux, coûts élevés des intrants et de l'énergie, chaînes d'approvisionnement en matières premières désorganisées, faible application des normes, financement limité pour les PME, collaboration insuffisante entre la recherche et l'industrie, et faibles compétences techniques des aquaculteurs.

Actions prioritaires :

- Mettre en place des cadres nationaux de PPP pour la production d'aliments pour l'aquaculture, alignés sur les stratégies de l'UA et des CER.
- Mobiliser les investissements dans des systèmes modernes de broyage, de stockage et de distribution.
- Développer des chaînes d'approvisionnement organisées pour les matières premières locales.
- Appliquer des normes harmonisées de qualité des aliments pour animaux avec des laboratoires régionaux accrédités.
- Élargir l'accès au financement grâce à des garanties de crédit et à des mécanismes mixtes.
- Renforcer les partenariats entre la recherche et l'industrie pour favoriser l'innovation dans la formulation des aliments.
- Offrir aux aquaculteur et aux producteurs une formation sur la gestion des aliments pour animaux.
- Promouvoir le commerce transfrontalier des aliments pour animaux et des intrants dans le cadre de la ZLECA.

Conclusion

Un modèle de PPP bien structuré, s'appuyant sur des exemples réussis déjà défendus par l'UA-BIRA, les CER, l'AFRM et les États membres, est essentiel pour créer une industrie de l'alimentation aquacole compétitive, résiliente et durable en Afrique. En débloquant les investissements, en réduisant les coûts et en garantissant une qualité constante, les PPP peuvent transformer l'aquaculture en un moteur de la sécurité alimentaire, de la création d'emplois et de la croissance de l'économie bleue.

Il est temps d'agir : il est essentiel d'investir dans des systèmes d'alimentation animale basés sur des PPP, coordonnés à l'échelle nationale et continentale, afin de répondre de manière durable et équitable à la demande croissante de poisson en Afrique.

Pour plus d'informations :
African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786-00100 Nairobi, Kenya Tel:+254 (20) 3674 000
Email: ibar.office@au-ibar.org Website: www.au-ibar.org

